

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un concours national de sauts d'obstacles a été organisé à l'Etrier de Lorraine à LUDRES les 16 et 17 Août 1975.

A cette occasion et afin de récompenser le vainqueur de ce concours, il a proposé au nom de la Commune, d'offrir une coupe.

La Maison NOIRTIN à NANCY a présenté une facture de 202,50 F. pour l'achat de cette coupe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- l'achat de la coupe par le Maire est approuvé.
- la facture correspondante de la Maison NOIRTIN à NANCY, d'un montant de 202,50 F. est acceptée.
- la dépense sera réglée à l'article 660 du budget 1976.